

Tribune

La commission sur le Rwanda répond aux ministres PS : il y a bien des « responsabilités lourdes, accablantes » de la France

Vincent Duclert

Le Nouvel Observateur, 30 avril 2021

A la suite de la publication d'une tribune signée par d'anciens ministres de François Mitterrand, exonérant ce dernier, les membres de la commission de recherche sur les archives françaises relatives au Rwanda et au génocide des Tutsis réagissent.



Vue du camp de réfugiés de Nyarushishi, au Rwanda, en juin 1994. (JOSE NICOLAS/Hans Lucas via AFP)

La tribune d'un groupe d'anciens ministres des septennats de François Mitterrand, publiée par « l'Obs » le 28 avril, se félicite

que la recherche qui nous a été demandée, en toute indépendance, par le président de la République, sur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, aboutisse au constat que rien dans les archives consultées ne permet de démontrer que la France a eu la volonté de s'associer à l'entreprise génocidaire dirigée contre la minorité tutsie.

Pour autant, cette commission scientifique, à l'issue de ses travaux, a conclu unanimement sur des « responsabilités lourdes, accablantes » de la France dans le processus ayant conduit au génocide des Tutsis.

Ce ne sont pas de « prétendues » responsabilités, comme l'écrit cette tribune.

Les conclusions du rapport sont fondées sur la méthode de la recherche historique impliquant l'établissement des faits par des sources authentifiées et contextualisées. Elles résultent de l'exploitation systématique, par notre commission de chercheurs, historiens et

juristes, des fonds d'archives publiques français.

Ces derniers documentent précisément le rôle des partenaires de la France et des organisations internationales. Des centaines d'occurrences renvoient, dans le texte du rapport, à la Belgique, aux Etats-Unis, aux Nations unies, au Conseil de Sécurité, à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), aux Etats de la région des Grands Lacs, à l'Organisation de l'Unité africaine, etc.

Avant d'en appeler à une nouvelle commission d'historiens – peut-être parce que les vé-

rités établies ne conviennent pas aux signataires de la tribune –, il conviendrait de lire en détail le rapport de la commission de recherche et son exposé méthodologique accessibles à tous sur le site Vie-publique.fr.

Les membres de la commission de recherche : Vincent Duclert, Catherine Bertho Lavenir, David Dominé-Cohn, Isabelle Ernot, Thomas Hochmann, Sylvie Humbert, Raymond H. Kevorkian, Erik Langlinay, Chantal Morelle, Guillaume Pollack, Etienne Rouannet, Françoise Thébaud, Sandrine Weil.